



VARENNES

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 534-85 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur la rue Labarre, ajouter un arrêt sur la rue Sainte-Anne à l'intersection de la rue Rioux et abaisser la vitesse permise sur la montée de la Baronnie entre le chemin de la Butte-aux-Renards et le chemin des Coulées**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes le 12 juillet 2021.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 13 juillet 2021.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*

Me Marc Giard, OMA